



**BOURGOGNE**

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne

## **50<sup>ème</sup> édition de la Cave de Prestige des vins de Bourgogne**

### **Toute la diversité et la richesse de la Bourgogne !**

*Bourgogne, 30 juin 2021*

La cérémonie de remise des diplômes aux lauréats de la Cave de Prestige des vins de Bourgogne s'est tenue mercredi 29 juin à la Comédie du Vin à Beaune, en présence de Frédéric Drouhin et François Labet, Présidents du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB). Ils ont salué la qualité des vins, toujours plus grande, rappelant aux vignerons et négociants que leurs vins seront les porte-paroles du vignoble tout au long de l'année, à travers les actions du BIVB, en France et dans le monde.

Sur les 1 580 échantillons présentés (+ 3,4 % / 2019), seuls 203 ont été retenus (soit 12,85 %). Ces chiffres illustrent le très haut niveau d'exigence de cette sélection pour laquelle ont eu lieu 6 séances de dégustation à l'aveugle.

C'est une véritable référence qui bénéficie de 50 ans d'expérience. **Tous les vins primés sont désormais mis en avant sur le site [www.vins-bourgogne.fr](http://www.vins-bourgogne.fr)** (plus d'un million de visites annuelles). Vous pouvez les trouver dans la [rubrique dédiée à la Cave de Prestige](#). La sélection 2021 sera en ligne début septembre.



Chaque fois que le BIVB organise des formations ou événements en France ou à l'étranger, des accueils de personnalités, des voyages de presse, des stages de dégustation à l'Ecole des Vins de Bourgogne, des formations d'acteurs du marché, des soirées gastronomiques... **ce sont les vins de la Cave de Prestige qui sont utilisés** ou servent de référence. Autant d'occasions de mettre en valeur les vins sélectionnés, présentés sous leur étiquette, mais portant le macaron officiel de la sélection.

**Frédéric Drouhin, Président du BIVB :** « *La Cave de Prestige, véritable vitrine des vins de Bourgogne, est la meilleure illustration de nos savoir-faire et la meilleure occasion de rappeler que la Bourgogne offre une large palette de vins, qui ne se résume pas à quelques grands noms iconiques. Nous avons absolument souhaité maintenir cet événement pour féliciter les entreprises qui ont pris part à cette sélection exigeante. Nous voulions aussi célébrer le mérite, le savoir-faire et la très grande qualité des vins des 130 domaines, maisons et caves sélectionnées cette année (137 en 2019).* »

## Chiffres clés édition 2021

### Parmi les 130 entreprises lauréates

- 66 Domaines, Maisons ou Caves intègrent pour la première fois la Cave de Prestige soit un taux de renouvellement de près de 51 %
- 64 entreprises étaient déjà lauréates avec au moins un vin en 2019

### Répartition des 203 vins lauréats de la sélection 2021 par groupe d'appellations

- AOC Régionales 55 vins soit 27,10 %
- AOC Villages 84 vins soit 41,40 %
- AOC Villages Premiers Crus 57 vins soit 28,10 %
- AOC Grands Crus 7 vins soit 3,40 %

## La Cave de Prestige en 4 questions

### QUELS VINS PEUVENT ETRE PRÉSENTÉS ?

Les producteurs et vigneron de Bourgogne sont libres de déposer **les appellations de leur choix**, des **AOC Régionales aux Grands Crus**, sur l'ensemble de leurs millésimes disponibles à la vente. Le **BIVB valorise plus particulièrement les vins constituant l'entrée de gamme des Bourgognes** soit les appellations Régionales, dont Bourgogne et Mâcon avec leurs dénominations géographiques complémentaires. La Cave de Prestige reflète la diversité du vignoble bourguignon puisque la quasi-totalité de **ses 84 appellations la compose**.

### QUE DEVIENNENT LES VINS ?

Le BIVB achète les vins sélectionnés sous leurs étiquettes d'origine. Tous les vins de la Cave de Prestige participent activement **aux actions d'image, de formation et de communication** :

**56 % : Masterclass en France et à l'export**, dîners de presse, dégustations pédagogiques organisés par le service communication du BIVB.

**3,9 % : Ecole des Vins de Bourgogne** dans le cadre de son activité de formation.

**40,1 % : Opérations de relations publiques, partenariats** (Cité des Vins et des Climats de Bourgogne et Cité Internationale du Vin à Bordeaux).

### COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES VINS ?

Pour devenir les porte-drapeaux de la Bourgogne viticole durant une année, **la qualité doit être irréprochable**. Les vins sont sélectionnés **à l'aveugle par un jury d'experts** (techniciens, œnologues et professionnels de la filière). Répartis selon leur expertise et par groupe d'appellations, les jurés attribuent une note. Les vins obtenant **minimum 16/20** sont retenus lors d'une première dégustation. **Jugés comme exceptionnels**, ils font l'objet d'un passage en « super jury » qui approuve ou non leur entrée dans la Cave de Prestige.

### COMMENT RECONNAITRE LES VINS PRIMÉS ?

Seul le BIVB appose **son macaron, symbole d'excellence et de reconnaissance des savoir-faire**, sur les bouteilles qu'il achète. Les Domaines, Maisons et Caves peuvent l'utiliser sur leurs **outils de communication** (catalogue, site internet, fiche technique...). Comme toute récompense, cette sélection est un **argument commercial** supplémentaire.



### Contact :

**Mathilde Paturaud - Attachée de presse France**

Tél. 03 80 25 06 96 - 06 78 78 07 68 - mathilde.paturaud@bivb.com

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse, [cliquez ici](#)

**S'abonner aux alertes de la salle de presse : [cliquez ici](#).**

SUIVEZ-NOUS :     